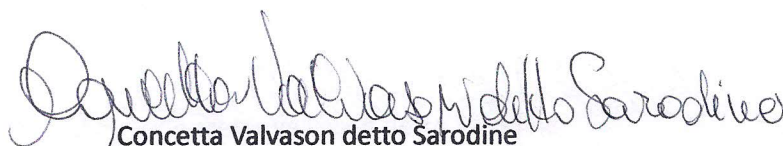


Le 13 janvier 2020, la Cour d'Appel de Turin a confirmé le lien entre une tumeur à la tête et l'utilisation du téléphone portable. Cette affaire est la première dans l'histoire judiciaire mondiale à avoir eu deux jugements consécutifs favorables au plaignant. Cette Cour a également épinglé les conflits d'intérêts de certains experts (ICNIRP) proches des industriels de la téléphonie mobile (<https://www.phonegatealert.org/la-cour-dappel-de-turin-confirme-le-lien-entre-une-tumeur-a-la-tete-et-lutilisation-du-telephone-portable>). Ce jugement historique a eu un retentissement international, auquel la presse luxembourgeoise ne semble pas avoir contribué.

Une proportion significative de citoyens Luxembourgeois s'inquiète des risques liés à la 5G, que ce soit en termes de santé, d'impact environnemental ou encore d'utilisation des informations, potentiellement confidentielles, que la 5G permettra de collecter de façon continue. Certains médias, notamment le Luxemburger Wort en mars 2020, Paperjam à différentes reprises et L'Essentiel dans des courts articles, ont bien relaté les différentes opinions au sujet de la 5G. Nous sommes néanmoins convaincus que la presse luxembourgeoise devrait se pencher et publier davantage sur ces sujets et répondre ainsi mieux au besoin d'information de la population, remplissant ainsi pleinement sa mission de « *pierre angulaire de la démocratie* ».

Nous comptons donc sur vous pour susciter dès à présent la publication de davantage d'articles sur ces sujets dans les médias Luxembourgeois et pour ne pas oublier de publier les actions d'information du public et la sollicitation des autorités que notre collectif mène depuis plusieurs mois déjà.

Confiants de pouvoir compter sur votre support, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.



Concetta Valvason detto Sarodine

Présidente

Biergerinitiativ Stop5G Luxembourg ASBL

Copies :

- Presse,
- Monsieur le Premier Ministre Xavier Bettel en sa qualité de Ministre de la Communication et des Médias,
- Madame Paulette Lenert en sa qualité de Ministre de la Santé.